

**CHARTRE  
DES MEMBRES  
DU**

réseau  
**idée**

15 mars 2007



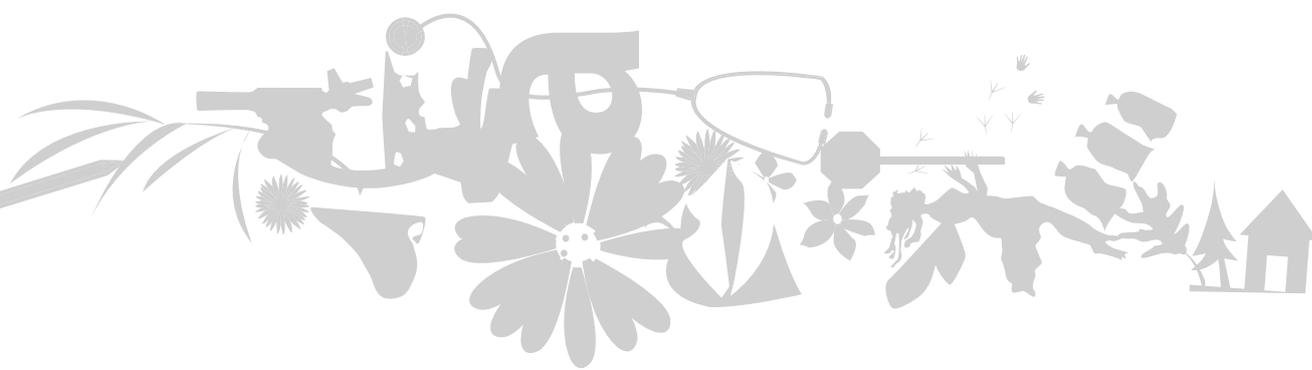
# CHARTRE DES MEMBRES DU RÉSEAU IDÉE

RÉSEAU D'INFORMATION ET DIFFUSION EN ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT  
ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF

RÉVISABLE TOUS LES 5 ANS ET LORS DE CHAQUE AG À LA DEMANDE DES MEMBRES (RELAYÉE PAR LE CA)

## Table des matières

1.	<b>ErE - Education relative à l'environnement</b>	<b>3</b>
	1.1. Un choix de société	3
	1.2. Un engagement éthique	4
	1.3. Trois perspectives complémentaires	4
	1.4. Une recherche de cohérence	4
2.	<b>Les missions du Réseau IDée</b>	<b>5</b>
3.	<b>Un réseau de membres</b>	<b>6</b>
4.	<b>Déontologie</b>	<b>7</b>
5.	<b>Un réseau ouvert</b>	<b>7</b>
6.	<b>Signature du membre</b>	<b>8</b>



# 1. ERE - Education relative à l'environnement

## 1.1. Un choix de société

**Le Réseau IDée et ses membres s'engagent à s'inscrire dans une démarche permanente et dynamique de réflexion autour des objectifs et pratiques de l'ErE.**

La protection et la restauration d'environnements de qualité sont une urgence et les besoins vitaux des populations doivent être adéquatement satisfaits.

Pour avancer vers la résolution de ces enjeux majeurs, les avancées technologiques, le recours aux instruments économiques et financiers, l'extension des outils juridiques et institutionnels ne sont pas suffisants, il est indispensable d'y ajouter l'effort éducatif. Il s'agit en effet de faire évoluer les attitudes et les comportements et de favoriser la participation des citoyens au niveau individuel et collectif.

L'Education relative à l'Environnement (ErE) a ainsi plus que jamais sa place au coeur des préoccupations mondiales et participe pleinement aux changements qui vont dans le sens d'un monde plus sain, plus solidaire et plus équitable, au Nord comme au Sud, aujourd'hui comme demain.

Conscients de ces enjeux, le Réseau IDée et ses membres s'inscrivent dans les cadres de références suivants :

*"L'objectif fondamental de l'éducation relative à l'environnement est d'amener les individus et les collectivités à saisir la complexité de l'environnement, tant naturel que créé par l'homme - complexité due à l'interaction de ses aspects biologiques, physiques, sociaux, économiques et culturels - ainsi qu'à acquérir les connaissances, les valeurs, les comportements et les compétences pratiques nécessaires pour participer de façon responsable et efficace à la prévention et à la solution des problèmes de l'environnement et à la gestion de la qualité de l'environnement."*

Déclaration de Tbilissi, 1977

*"L'ErE est une dimension intégrante du développement des personnes et des groupes sociaux, qui concerne leur relation avec l'environnement. Ce processus permanent a pour objectif global de développer chez la personne et le groupe social auquel elle se rattache, un savoir-être qui favorise l'optimisation de sa relation au milieu de vie, de même qu'un savoir et un vouloir-agir qui permettent de s'engager dans des actions de nature à préserver, à restaurer ou à améliorer la qualité du patrimoine commun nécessaire à la vie et à la qualité de vie."*

Lucie Sauvé, Pour une éducation relative à l'environnement, 1994

*"L'ONU a proclamé les années 2005-2014 (Décennie pour l'éducation vers le développement durable) comme étape clé pour promouvoir un développement socialement acceptable, économiquement viable et écologiquement durable. L'UNESCO est chargée de piloter et de coordonner cette Décennie."*

*L'objectif est d'intégrer le développement durable dans les systèmes éducatifs - du primaire à l'université - mais aussi dans l'éducation des adultes et dans l'éducation non formelle. Il faut que chacune et chacun prenne conscience de la complexité et de l'interconnexion des problèmes qui menacent notre avenir - pauvreté, abus de la consommation, dégradation de l'environnement, déclin urbain, démographie galopante, inégalité des sexes, problèmes de santé, conflits armés et violations des droits de l'homme."*

*Cette vision de l'éducation met l'accent sur une approche globale et interdisciplinaire, afin de développer les savoirs et les compétences requis pour un avenir durable, ainsi que les changements de valeurs, de comportement et de modes de vie."*

Commission suisse pour l'Unesco ([http://www.unesco.ch/work-f/bildung\\_weltdekade\\_ch.htm](http://www.unesco.ch/work-f/bildung_weltdekade_ch.htm))



## 1.2. Un engagement éthique

**Le Réseau IDée et ses membres s'accordent à privilégier l'ensemble des valeurs STAR définies par Louis Goffin : la solidarité, la tolérance, l'autonomie et la responsabilité\*.**

L'intervention environnementale et l'éducation questionnent les valeurs. L'ErE ne peut être envisagée sans référence à une réflexion éthique. La clarification des valeurs s'inscrit ainsi au centre d'une réflexion permanente au sein des équipes et avec l'ensemble des membres.

\*voir notamment "Pour une éducation relative à l'Environnement", Lucie Sauvé, pp. 88-91

## 1.3. Trois perspectives complémentaires

**Bien que pratiquant dans une variété de contextes et avec une diversité de publics, le Réseau IDée et ses membres conçoivent l'ErE selon 3 perspectives complémentaires\* :**

- (1) une perspective **environnementale**, visant à préserver, restaurer et améliorer la qualité de l'environnement, support à la vie et à la qualité de vie ;
- (2) une perspective **éducative**, visant à favoriser le développement optimal des personnes et des groupes sociaux à travers leur relation à l'environnement ;
- (3) une perspective **pédagogique**, perspective centrée sur le processus, visant à promouvoir le développement d'une éducation plus adaptée à la réalité du monde et aux besoins des sociétés contemporaines, dont la transformation sociale elle-même.

L'ErE promeut ainsi une ouverture sur le milieu de vie, une pédagogie interdisciplinaire, l'implication active des apprenants, l'apprentissage coopératif, l'approche expérientielle de la réalité, le recours à la démarche de résolution de problèmes...

\* Lucie Sauvé (1994)

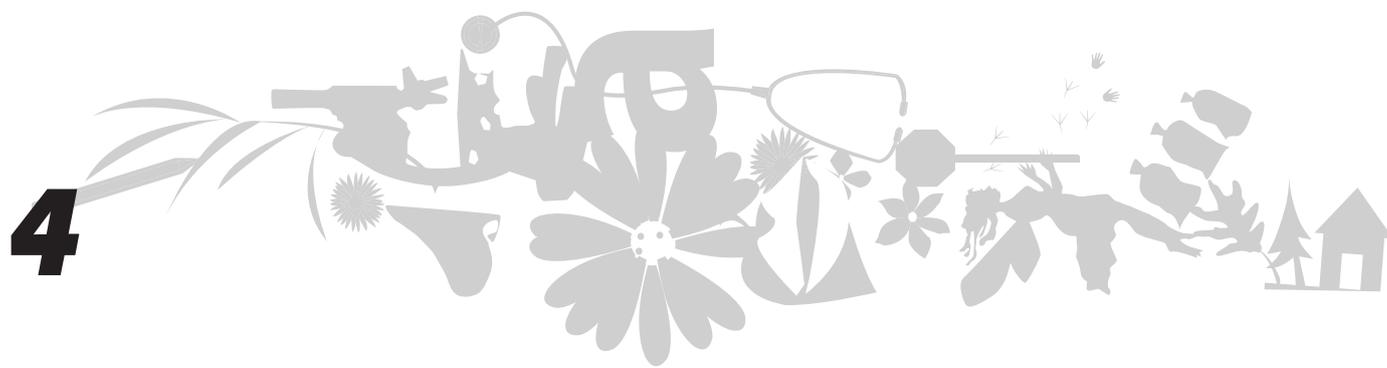
**Les membres prennent en compte les trois perspectives dans leurs pratiques d'ErE bien qu'ils puissent privilégier l'une ou l'autre selon les contextes et objectifs de travail.**

## 1.4. Une recherche de cohérence

**Le Réseau IDée et ses membres s'engagent à fonctionner en cohérence avec les principes et valeurs de l'ErE tant dans la conception et l'organisation de leurs activités que dans leurs modes de fonctionnement et de gestion interne.**

Ils veillent par conséquent à favoriser la sensibilisation aux valeurs de l'ErE ainsi qu'à la minimisation de l'impact environnemental au travers de leurs activités.

De même, le Réseau IDée et chaque organisation membre s'attèlent au mieux à limiter la consommation des ressources et l'impact environnemental dans l'ensemble de la gestion administrative et des locaux qu'ils utilisent, à assurer un respect des normes sociales et à privilégier des modes de gestion participative.



## 2. Les missions du Réseau IDée

Les missions et objectifs de l'association (cf. statuts : 1991 et 2003) sont rappelés ci-dessous avec en regard les rôles respectifs des membres et de l'équipe de permanents, illustrés par quelques exemples concrets.

### 1. Assurer, entre les multiples acteurs de l'éducation à l'environnement, une circulation optimale et permanente de l'information et des échanges continus d'expériences, notamment par le développement de l'outil Internet.

- L'équipe du Réseau IDée met en place et organise des activités et services pour assurer cette mission et sollicite les membres pour alimenter et diffuser l'information et l'échange d'expériences ainsi que pour créer des partenariats autour d'organisations telles que les Rencontres.

Ex. Service information, centre de documentation, bulletin de liaison "Infor'IDée", la liste mail "Infor'ErE", le site web [www.reseau-idee.be](http://www.reseau-idee.be), les banques de données "adresses utiles" et "outils pédagogiques", les Rencontres de l'ErE ...

### 2. Valoriser, diffuser et faire connaître les réalisations en éducation à l'environnement, et en particulier celles de ses membres.

- L'équipe du Réseau IDée met en place des outils pour assurer cette mission et sollicite les membres pour alimenter et diffuser l'information ainsi que pour créer des partenariats autour de réalisations spécifiques.

Ex. Le magazine *Symbioses*

### 3. Offrir des services (outils didactiques, activités de formation, informations diverses) sans se substituer à des activités ou des services existants.

- L'équipe du Réseau IDée développe des outils et des activités en complémentarité à ce qui existe déjà et ceci en collaboration ou non avec des membres.

Ex. Sites web pédagogiques dont "[www.mondequibouge.be](http://www.mondequibouge.be)"

### 4. Mener une réflexion permanente et globale en matière d'éducation et de formation à l'environnement.

- L'AG et le CA sont deux lieux privilégiés (mais pas exclusifs) où les membres peuvent exprimer des besoins ou questions qui méritent d'être partagées. L'équipe du Réseau IDée a pour fonction de faciliter l'organisation de lieux d'échanges et de réflexion ainsi que la formalisation et la diffusion des résultats.

Ex. Groupes de travail (socles de compétences, changements de comportements, ...)

### 5. Relayer ces préoccupations vers les pouvoirs publics en charge de ces matières en appuyant la mise en oeuvre de mesures et de réalisations concrètes.

- L'AG et le CA sont deux lieux privilégiés (mais pas exclusifs) où les membres peuvent exprimer des préoccupations et projets vis à vis des pouvoirs publics. L'équipe du Réseau IDée a pour fonction de faciliter l'organisation de lieux de débats et de réflexion avec les membres ainsi que la formalisation et la diffusion des résultats, sous réserve de l'accord du CA, notamment auprès des pouvoirs publics concernés.

Ex. Mémoires (1992, 2004), participation à diverses consultations (Agora, Contrat d'Avenir 2004, ...), appui pour la mise en oeuvre d'un Accord de Coopération avec la Communauté française



## 6. Assurer des collaborations, des contacts et des échanges avec des réseaux similaires.

➤ L'équipe du Réseau IDée assure la coordination d'actions à portée internationale et entretient également des contacts avec d'autres réseaux similaires, ceci avec ou sans la collaboration de membres.

Ex. Planet'ErE, projet Interreg avec la MNE Lille...

## 3. Un réseau de membres

Le Réseau IDée compte plus d'une centaine de membres, personnes physiques ou morales, animés par des valeurs de l'ErE. Les membres mènent ensemble une réflexion sur l'ErE, privilégient l'échange d'expériences et tissent entre eux des liens.

**Les membres du Réseau IDée s'engagent à contribuer aux objectifs et missions du Réseau, ceci en toute autonomie et dans la mesure de leurs domaines de compétences et de leur disponibilité, en :**

### Information

- ✦ partageant des **informations**, si petites soient elles, de manière à alimenter les agendas, les banques de données « adresses » et « outils » gérées par le Réseau IDée, les répertoires, le centre de documentation, l'Infor'ErE, l'Infor'IDée, le magazine Symbioses, etc. ;
- ✦ encodant/mettant à jour à distance les informations les concernant dans les banques de données « adresses utiles », « outils », « agenda », etc. du site [www.reseau-idee.be](http://www.reseau-idee.be) (lorsque ce service sera opérationnel pour les membres) ;
- ✦ transmettant leurs **nouvelles publications** intéressantes pour le centre de documentation.

### Promotion, rédaction

- ✦ participant au comité de **rédaction** de Symbioses ;
- ✦ écrivant un article/participant à la rédaction de l'Infor'IDée, Symbioses ou le webzine [www.mondequibouge.be](http://www.mondequibouge.be) ;
- ✦ relayant l'information auprès de leurs membres et dans leurs réseaux.

### Echanges, synergies

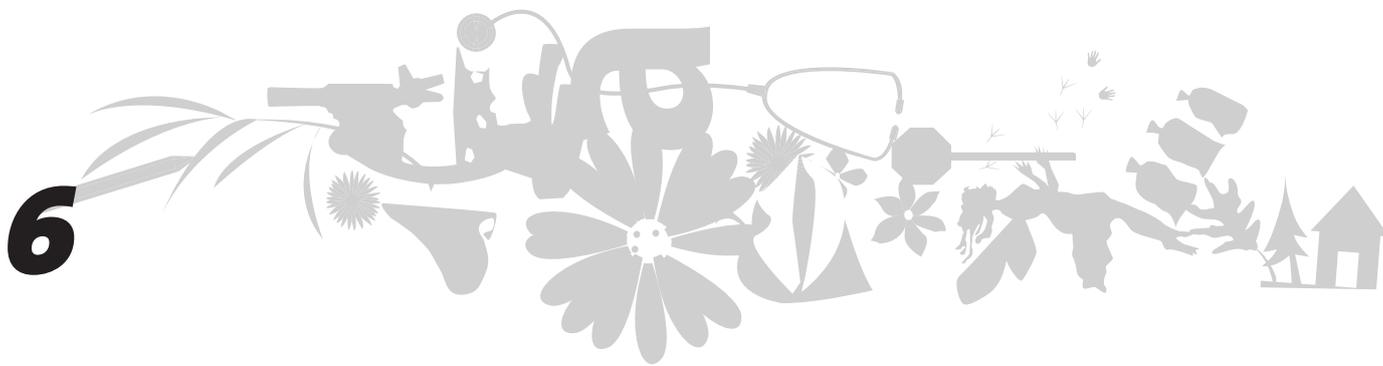
- ✦ apportant/partageant des **compétences, ressources, moyens techniques et scientifiques** avec d'autres membres et avec l'équipe du Réseau IDée, par ex. autour d'approches thématiques ;
- ✦ proposant un atelier lors d'activités d'échanges, de rencontres.

### Réflexion, production

- ✦ proposant des **thèmes de réflexion et d'analyse** à partager avec les membres ;
- ✦ participant à des groupes de travail coordonnés par le Réseau IDée ;

### Partenariats, collaborations

- ✦ collaborant à l'organisation d'**événements** coordonnés par le Réseau IDée, telles que les Rencontres de l'ErE ;
- ✦ développant un projet en partenariat avec le Réseau IDée à l'initiative du ou des membres ;
- ✦ apportant une aide logistique (par ex., la mise à disposition de matériel ou de locaux) pour faciliter l'organisation d'événements/réunions.



## Fonctionnement quotidien et institutionnel

- ⊗ donnant une **réponse** à toute proposition du Réseau IDée (quitte à répondre : oui, non, oui mais, non mais, nous ne participons pas, nous n'avons pas d'avis, etc.) ;
- ⊗ participant à l'**AG** et s'excusant en cas d'absence ;
- ⊗ présentant un (nouvel) **administrateur** lors de l'AG.

## 4. Déontologie

Si une association et/ou le réseau sont amenés à réaliser des missions pour un tiers (pouvoirs publics ou privé...) par contrat ou convention, ils doivent veiller à rester dans le cadre de leur objet social, à éviter les formes de concurrence déloyale par rapport à d'autres associations et à favoriser le partenariat et l'information réciproque avec les autres associations concernées par le même sujet ou agissant sur le même territoire.

Le Réseau IDée se dégage de toute appartenance politique, philosophique et religieuse.

## 5. Un réseau ouvert

**Le Réseau IDée et ses membres s'inscrivent dans une volonté de coordonner leurs initiatives avec d'autres acteurs afin d'améliorer l'efficacité et la pertinence de leur actions dans le sens d'une société équitable, solidaire et responsable.**

Dans cet esprit, les membres tissent des relations de coopération avec les acteurs éducatifs - animateurs, enseignants, formateurs, médiateurs... - actifs dans les domaines de la santé, de la consommation, des relations Nord-Sud, de la citoyenneté, de la culture, etc., qui partagent les mêmes finalités sur le plan des valeurs et des démarches participatives.

Enfin, pour construire une ErE ouverte à la multiplicité des réalités sociétales, les membres favorisent le dialogue et la collaboration avec des acteurs scientifiques, sociaux, économiques et politiques ainsi qu'avec l'ensemble du monde associatif.



## 6. Signature du membre

### LA CHARTE DES MEMBRES DU RÉSEAU IDÉE

Après lecture et discussion avec l'équipe,

 **notre organisation**, .....

se situant à .....

représentée par la personne mandatée, .....

**adhère aux principes généraux de la Charte,**

**et s'engage plus particulièrement à (s'inspirer des points relevés au chapitre 3):**

- 
- 
- 

**Date et signature :**

 **je (membre à titre de personne physique)**, .....

domicilié à .....

représentée par la personne mandatée, .....

**adhère aux principes généraux de la Charte,**

**et s'engage plus particulièrement à (s'inspirer des points relevés au chapitre 3):**

- 
- 
- 

**Date et signature :**

